

## REUNION INTERMUNICIPALE DU 4 JUIN

### *Un Plan Local d'Urbanisme en projet dans la Vallée de l'Oule*

Organisée à l'issue d'une concertation entre les trois maires et la CCVO, la réunion du 5 juin à Montmorin avait pour objectif d'informer les élus sur le principe d'un PLU.

Un Plan Local d'Urbanisme prévoit de déterminer différentes zones adaptées aux projets portés sur un territoire donné (espaces spécifiquement agricoles, espaces protégés, espaces consacrés au développement touristique, création de zones d'activité, ...)

La mise en place des trois PLU, dès lors que le principe en sera validé par tous les conseils municipaux nécessitera plusieurs étapes qui seront prises en charge par un bureau d'étude et coordonnées par la CCVO.

La première consistera à établir un diagnostic afin d'identifier tous les problèmes à résoudre. Suite à quoi sera élaboré un « plan d'aménagement du développement durable » afin de définir quelle part devra être donnée à chaque activité (agriculture, tourisme, autre, ...). La population aura également l'occasion de s'exprimer dans le cadre d'une enquête publique.

Afin de limiter le coût de l'opération une partie du travail pourrait être commun aux trois villages.

Pour la Vallée de l'Oule, l'enjeu est important car le PLU, (en prenant en compte des éléments aussi variés que : charte

de constructibilité, positionnement de la CCVO dans les politiques territoriales telles que le Contrat Montagne, le Pays, le Parc...) viendra asseoir les bases contractuelles à partir desquelles se profilera la physiologie des années à venir. Les élus devront faire preuve d'une grande prudence car, comme le souligne Monsieur Wagner, architecte et urbaniste présent à la réunion : « à l'extérieur de son territoire, la vallée de l'Oule bénéficie d'une image très particulière ». Le défi à relever consistera à ne pas casser cette image et réaliser les compromis qui permettront à la fois de préserver un patrimoine exceptionnel en terme de faune, flore, paysage et bâti sans faire obstacle au développement local dont il ne faut pas perdre de vue le but premier : améliorer le quotidien.

La finalisation du projet éolien sera à terme conditionnée par l'existence d'un PLU sur ce territoire. Les élus ont donc décidé de s'atteler à la tâche dès à présent.

### *Où l'on reparle d'éoliennes !*

Les maires de la CCVO rappellent aux conseillers présents leur "parcours du combattant" lorsqu'ils se lancent à la recherche des financements nécessaires à la réalisation des projets locaux. L'aboutissement du projet éolien permettrait aux communes de faire face à l'éternel problème de l'autofinancement (20 % dans le meilleur des cas) qui enlève souvent les petites communes dans un véri-

table cercle vicieux. Au cours de la réunion, l'aspect financier de ce gigantesque projet a soulevé cependant quelques interrogations bien légitimes. Les conseillers communautaires ont rappelé à cette occasion que **leur but n'est pas d'endetter les communes** et que quelles que soient les décisions qui seront prises elles devront être validées par le contrôle de légalité des services préfectoraux, de la Trésorerie Générale, ...). Faute de vent, c'est la raison qui l'emporterait. Mais à ce jour les résultats corrélés de l'étude des vents sont prometteurs puisque supérieurs à la moyenne nationale.

Gérard Tenoux invite ensuite les conseillers à réfléchir et à se prononcer sur la mise en place d'un partenariat de la CCVO avec une société privée afin de financer plus rapidement la fin des études. Les conseillers donnent une validation de principe.

### *un territoire à construire*

Les élus ont ensuite fait l'inventaire des axes prioritaires de développement qui seraient retenus en cas de succès, à savoir :

- Le tourisme : « il nous manque un point d'eau dans la vallée ! » insiste Mme Aubert
- L'aide aux personnes en perte d'autonomie
- L'entretien de la voirie
- La préservation du patrimoine bâti...

Jean-Louis Corrèard, fait enfin remarquer que le développement de la vallée devra se faire en concertation avec la population locale.

## PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A noter les renouvellements des contrats de **M. Christian Collomb** (à compter du 1er avril 2003) et de **M. Christian Riquet** (à compter du 16 mai 2003) pour un an reconductible. Christian Collomb et Christian Riquet sont employés à la CCVO en CEC à raison de 30 heures par semaine pour la maintenance des bâtiments publics et l'entretien des espaces verts.

Le contrat de **Mme Patricia Mostachetti** est également renouvelé depuis le 2 mai 2003 et

pour un an.

Mme Mostachetti est employée en Contrat à Durée Déterminée à raison de huit heures par semaine pour tenir la comptabilité de la CCVO et assurer la gestion des salariés (bulletins de paye, contrats ...)

Et pour être complet, le projet éolien n'étant pas encore finalisé, les conseillers, au cours de la réunion du 15 mai, ont manifesté le souhait de voir le poste de **Mlle Gaëlle Chauvelin** (chargée du projet éolien) pro-

longé au delà du 6 octobre 2003. A cette fin, des demandes de financement (à hauteur de 80 %) ont été formulées auprès de la Région, de l'ADEME, de l'Europe et de l'Etat.

Le coût total de l'opération a été évalué à : 32 044 € €, dont : chargée de projet : 23 050 €, frais de secrétariat et fournitures : 5 945 €, frais d'expert et comité de pilotage : 3 049 €.

Si les financements mentionnés ci-dessus sont obtenus, Mlle Chauvelin sera recrutée à mi-temps, à compter du 7 octobre 2003 et pour une durée d'un an en CDD.

## ACCIDENTS :

### *"de tilleul"... un de plus !*

Paul Rolland de Sainte-Marie a été victime d'une chute alors qu'il ramassait du tilleul dans l'après-midi du lundi 16 juin. C'est au moment où un violent orage s'abattait sur la vallée qu'il a dû être transporté par hélicoptère en direction de l'hôpital Sainte Marguerite de Marseille. Selon les dernières nouvelles il souffrirait de plusieurs fractures mais son état n'est cependant pas jugé grave.

### *et "d'arrosage" !*

Quant à Denise Garambois, c'est en allant arroser les fleurs à Bruis qu'elle est tombée et s'est cassé le péroné... le **vendredi 13 juin...** !

## AVIS DE DECES

Jeanne Corrèard a rejoint son époux Aimé. Elle est décédée le 6 juin à son domicile de Sainte-Marie.

Jeanne appartenait à cette génération qui a travaillé durement sur les coteaux de la vallée de l'Oule, la façonnant, la modelant pour lui donner le visage qu'elle a, que nous aimons aujourd'hui.

Elle a connu l'élevage du ver à soie. A cette époque il fallait aller jusqu'à Poillol à cheval pour chercher la "feuille". "Baillasse", "feneira" et "meissouna" faisaient partie de son quotidien.

Depuis huit ans, défiant le handicap et l'aphasie, elle avait toujours un sourire à donner à ceux qui étaient là auprès d'elle. **Nous la remercions pour cette belle leçon de courage.**

A Mireille, Sylvette, Jean-louis, Julien nous présentons nos très sincères condoléances.

## BIENVENUE

Bienvenu à Mme Marie-Rose Desbonnets, ainsi qu' à Arsene Dewilde, la mère et le frère de Claudine Dewilde du Prieuré, des "gens du Nord" venus chercher le soleil.

Avec leur installation au début du mois de mai à Ste-Marie voilà toute une famille désormais réunie dans la vallée de l'Oule.

## HOMMAGE AUX PRODUITS DE NOTRE TERROIR : fête intercommunale...

Le compte à rebours a commencé pour les organisateurs de la fête intercommunale de la vallée de l'Oule qui éliera cette année domicile à Sainte-Marie le dimanche 20 juillet.

Le cru 2003 s'annonce très riche en diversité puisqu'aux côtés des animations habituelles (concours de boules, vide grenier, animation musicale, repas champêtre) les produits du terroir, et en particulier la noix sous toutes ses formes seront à l'honneur :

### Deux fêtes en une

A l'initiative du GDA qui a décidé de se mobiliser pour valoriser la filière dans le cadre des foires agricoles, la

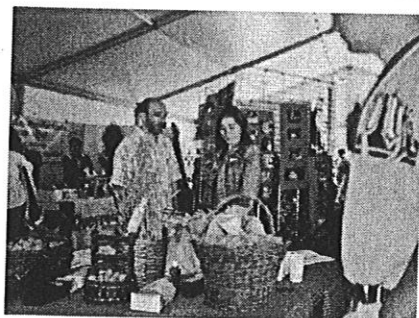
*Reine de la fête : la noix  
de la Vallée de l'oule*

fête de la noix viendra donc apporter son « plus » à la cinquième édition de la fête intercommunale. Concours de pâtisserie à base de noix, démonstration de fabrication d'huile de noix, exposition de matériel ..., les organisateurs ne manquent pas d'imagination pour mettre

en valeur ce thème symbolique et incontournable, signe distinctif de la vallée de l'Oule.

Et même si elle a lieu à Sainte-Marie, la fête intercommunale sera aussi l'occasion d'allumer le four communal de Montmorin, réhabilité grâce aux financements européens Leader II. Rallumer le four et faire ressurgir pour quelques jours ce précieux passé, ce « bon vieux temps » si présent dans la mémoire collective... Autour du four comme autrefois autour des fontaines le monde se fait, se défait, se refait....

## ... et foire expo



Les produits de la vallée de l'Oule sont de grande qualité. Les agriculteurs ont décidé de le faire savoir à l'occasion de la foire expo de Gap qui s'est déroulée du 3 au 11 mai dernier. Pour ce faire, le chapiteau de la Chambre d'Agriculture avait mis un stand à la disposition du GDA de l'Oule et du Syndicat du tilleul. C'est ainsi qu'entre le 8 et le 11 mai le public a pu déguster le "Castillou" (infusion de tilleul glacée additionnée de sirop de cerise) et assister à diverses démonstrations comme la

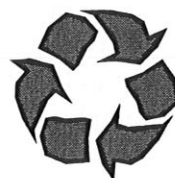
distillation de la lavande ou encore la fabrication de l'huile de noix. Les fruits à noyaux et la truffe ont également dévoilé toutes leurs senteurs. Ces quatre journées ont été couronnées de succès et ont permis à de nombreux hauts alpins et autres visiteurs de découvrir ces trésors du sud du département dont la production très locale reste encore trop souvent méconnue !



## Par ici les bouchons....

Certains connaissent sans doute déjà mais pour les autres, il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'existence de cette association : "un bouchon : un sourire".

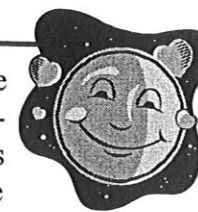
Le principe est simple : cette association collecte, en faisant appel à notre bonne volonté à tous, des milliers de bouchons en plastique alimentaire (bouteilles d'eau, de lait et de sodas) pour les revendre ensuite à une entreprise de recyclage : la Sté Eurocompound France qui s'est engagée à les ra-



cheter pour les acheminer à son usine située en Eure et Loire. L'argent ainsi récolté est utilisé pour financer des opérations humanitaires ponctuelles (achats de fauteuils roulants, financement d'un orphelinat à Madagascar, ...) Tout le monde peut ainsi apporter sa contribution, si infime soit-elle.

Dans la Haute Vallée de l'Oule, plusieurs personnes sont déjà

impliquées dans cette noble cause en récoltant des bouchons dans leur entourage et en les déposant dans divers points de collecte. Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez dorénavant les apporter aussi à la bibliothèque de Bruis où des cartons sont mis à disposition et d'où ils seront acheminés sur un des centres de collecte du département gérés par les fameux "bigarchons" du nom du parrain de l'association : le célèbre humoriste et membre des "enfoirés" **Jean-Marie Bigard**.



*"Un bouchon :  
un sourire"*

## ... et le reste !



### Encombrants

Deux bennes pour la collecte des encombrants (matelas, tapis, meubles en formica, canapés...) et ferrailles (objets majoritairement métalliques, appareils électroménagers, ...) ont été installées sur la commune de Sainte-Marie. L'accès à ces bennes est strictement réservé aux habitants des communes de **BRUIS, MONTMORIN et SAINTE-MARIE** et les jours suivant (matinées seulement, en présence des employés intercommunaux) :

Lundi 7 et 28 juillet 2003  
Lundi 4 et 18 août 2003  
Lundi 1er septembre 2003  
Lundi 6 octobre 2003  
Lundi 3 novembre 2003  
Lundi 8 décembre 2003

**Il est interdit de déposer les objets à côté des bennes.**





## JE RECYCLE, TU RECYCLES, IL RECYCLE....

### Info :

Mise sur internet du guide régional du recyclage et de l'élimination des déchets.  
Provence Alpes Côte d'Azur :



Afin de limiter le pourcentage d'erreurs constatées dans le contenu des bacs jaunes, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que vous devez déposer dans les bacs jaunes uniquement :

- Les bouteilles et flacons en plastique (sauf les bouteilles d'huile)
- Les emballages métalliques (boîtes de conserve, canettes, alu...)
- Les briques alimentaires (lait et jus de fruit)
- Les cartonnettes (paquets de céréales, etc...)

### ATTENTION !

- Le verre doit être déposé dans les bacs à plastron vert
- Le papier dans les bacs à plastron bleu
- Le polystyrène, les sacs plastique, les pots de yaourt, crème fraîche, ... doivent être déposés dans les poubelles ordinaires (bacs d'ordure ménagère)

## Bientôt... un dépôt vente à Pont Lagrand

### Quand NATUREEMPLOI met le nez au vent

L'Association NATUREEMPLOI vous informe de l'ouverture prochaine de son espace de vente d'objets recyclés, à Pont Lagrand, jouxtant les commerces et qui s'appellera "Le nez au vent".

Le social et l'environnement étant les soucis originels de l'Association, les membres (bénévoles et salariés) se sont penchés sur les méthodes de développement susceptibles de combiner ces deux secteurs. L'activité récupération/recyclage semble être une des solutions réalisables. En effet, cette action répond aux critères retenus par l'Association :

- Création de postes de travail au sein de NATUREEMPLOI,
  - Aide aux personnes à faibles ressources par la vente à bas prix,
  - Création de partenariat avec des organismes caritatifs, associatifs et collectivités locales,
  - Participation avec la population locale à l'effort collectif en matière de propreté de l'environnement par la récupération directe chez les particuliers ou la réception des dons à l'atelier de Pont Lagrand.
- Ainsi l'Association récupère : meubles, ustensiles divers (sauf appareils électriques) de cuisine, bricolage, jardinage, décoration,

luminaires (hors halogène et néon), livres, jouets, et matières brutes (bois, plomb, cuivre, laiton, ...). Les objets sont revendus à bas prix après restauration si nécessaire.

Si cette action vous intéresse, que vous vouliez vous débarrasser d'objets en état ou facilement réparables, vous pouvez contacter l'Association au 06 70 58 57 49 ou au 04 92 67 08 25.

Vous pouvez aussi soutenir NATUREEMPLOI en adhérant (8 €). Quoi qu'il en soit, vous serez toujours les bienvenus à la boutique "le nez au vent" dont l'ouverture sera annoncée par voie de presse, tracts, affiches, gazettes locales...

## PATRIMOINE CULTUREL

### L'ARGOT DE MONTMORIN

(suite et fin : voir listes précédentes dans les numéros 22, 24 et 27)

Bourboucha : dimanche  
Coïs : maison  
Frétilla : grenier à foin  
Pléou : lit  
Rouillarda : bouteille  
Lémus : verre  
Lingré : couteau  
Grilleta : bourse  
Madragua : monnaie  
Lipetas : pièces d'argent

Cambris : franc  
Dourré : écu de 5 francs  
Brémas : cartes à jouer  
Jacqué : horloge  
Pichandas : heures  
Toucanta : montre  
Médi : midi  
Battu : chemin  
Troullarn : marcher  
Maou esticaussa : mal arrangé

ben régourdi : bien fait, dé-gourdi  
Mangour : coquin  
Glavi : faucille  
Dura : pierre  
Gulart : sac  
Granata : ferme  
Baouda : table  
Masurier : tailleur  
Massacres : maréchal  
Graveirou : maçon  
Tignaire : boulanger  
Pénéchar : dormir  
Griffou : auberge  
Griffounier : aubergiste  
Récané : rire  
Se palir : se coucher  
Rounflé : bâton

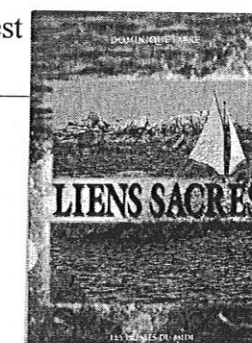
*Bribes d'un langage totalement tombé aux oubliettes ...*

*Que les linguistes n'hésitent pas à nous faire part de leurs observations...*

## BIBLIOTHEQUE

Un livre : *liens sacrés* est depuis quelques temps disponible à la bibliothèque de Bruis. Un livre qui mérite notre attention car dédié et offert au CACT (qui en fait don à la bibliothèque) par son auteur **Dominique Fabre**.

Cette dernière passe en effet régulièrement ses vacances à Montmorin et c'est aussi à ce titre que nous souhaitons aujourd'hui vous présenter cet ouvrage :



**Dominique Fabre** est née le 22 avril 1958 à Aubagne. Elle perd son mari le 26 octobre 1985 dans un accident de plongée et passe plusieurs années à le rechercher au travers de ses rencontres. Une nuit, dans un rêve, il apparaît pour lui dire qu'ils ne se reverront plus mais qu'avant de partir il lui permettra de rencontrer l'homme ne devra rien lui cacher. Elle se lève au petit matin avec l'impression d'avoir vécu ce rêve et c'est ainsi que son livre *liens sacrés* voit le jour.

*"Rêve ou réalité, ce roman est dédié à toutes les personnes qui ont perdu un être cher."*

A la fin de son roman, elle rencontre l'homme de sa vie avec lequel elle vit aujourd'hui.

*A tous les lecteurs  
Que ce petit morceau  
de vie, vous apporte  
joie et Plaisir*  
*D. Fabre*  
*le 11.01.2002*



## Jean Moulin : 60 ans après son arrestation

Le 18 juin, les membres du club lecture vont se réunir à la bibliothèque de Bruis pour aborder, autour de l'œuvre de Pierre Péan : "la diabolique de Caluire", un thème difficile, l'une des période les plus noires de notre histoire : la résistance et plus particulièrement l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire dans la banlieue lyonnaise.

On a cru pendant longtemps que le principal chef de la Résistance, celui qui tenta de l'unifier (au risque d'être accusé d'autoritarisme par certains) avait été dénoncé par René Hardy, tombé aux mains de la Gestapo au début du mois de juin 1943, ce qui n'est pas tout à fait

faux. Mais le livre de Pierre Péan apporte de nouveaux éclaircissements sur cette affaire et nous révèle le déroulement réel de cette journée et de celles qui ont précédé, tout au long d'une enquête remarquable aussi minutieuse qu'objective.

Pierre Péan a écrit "La diabolique de Caluire" après sa rencontre fortuite avec l'exécuteur testamentaire de Lydie Bastien. Cette dernière était la maîtresse de René Hardy mais cette liaison n'aurait été en fait qu'une couverture qui lui a permis de travailler pour les allemands tout en se targuant de son engagement dans la Résis-

tance. Personnage fantasque à la personnalité complexe, Lydie Bastien a, pendant cette période trouble mené de front plusieurs vies et manipulé René Hardy à tel point qu'il lui sacrifiera l'idéal pour lequel il se battait : sa résistance à l'ennemi.

Aujourd'hui, 60 ans après l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 une exposition lui est consacrée jusqu'au 26 octobre à Lyon sur le lieu même où il fut torturé par Klaus Barbie, l'ancienne école militaire de la santé.



## Jean Moulin et la Vallée de l'Oule

**Dans la Vallée de l'Oule aussi, cette commémoration revêt un caractère particulier car on se souvient que ce héros de la Résistance avait des racines à Montmorin. En effet, Pierre Moulin maître tisserand installé à Montmorin avait un fils qui, né vers 1725 avait épousé en première noce Marie Laugier de Montmorin également avec qui il eut lui-même un fils (certificat donné par le curé archiprêtre de Montmorin le 20 mars 1754). Cependant Marie Laugier décédait 9 jours après avoir mis au monde cet enfant qui ne lui survécut que 24 mois. Le fils de Pierre Moulin se remaria. Parmi sa descendance, François Xavier moulin était l'arrière grand père de Jean Moulin. Les Moulin se sont par la suite exilés à St Andiol en Provence.**

Le thème de la Résistance, les membres du CACT l'ont aussi abordé en se rendant dans le Vercors, le 5 juin dernier où ils ont pu visiter, entre autres le musée de la Résistance. C'est avec une vive émotion qu'ils ont également découvert les grottes de la Luire.

Ces grottes avaient été choisies pendant la guerre pour abriter des blessés, y compris des allemands. Le 27 juillet, un avion de surveillance allemand survole la grotte et aperçoit le drapeau de la croix rouge. Plus tard ils font irruption dans la grotte. Une partie des blessés seront em-

menés sur un terre plein en contre bas de la grotte et exécutés. Leurs corps seront ensuite jetés dans le ruisseau. D'autres seront emmenés et exécutés à Oules et les infirmières seront déportées.

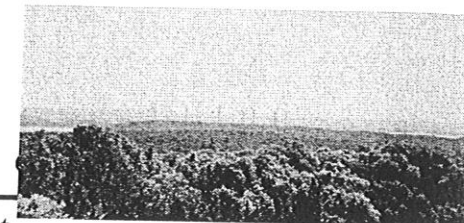
Le 18 juin, une autre date commémorative de cette période de troubles, les membres du CACT vont se passionner pour des personnages clés de l'histoire française.

D'autres resteront dans l'ombre à jamais.

**Fernand Berenguer était lui aussi de Montmorin. Il avait 18 ans quand il est mort au combat, à Valréas, aux côtés de résistants français.**



# ...éoliennes..



que la configuration géographique du site permet d'écarter le problème du bruit avec certitude et ceci même pour les habitations les plus proches situées à 1,400 km de la crête.

Quoi qu'il en soit, en découvrant le site, nombreux sont les visiteurs qui se déclarent frappés par le nombre de machines qui "paraissent beaucoup moins nombreuses d'en bas" ainsi que par "le bruit que les éoliennes ne font pas". De retour du site et sur proposition de Gérard Tenoux, le car s'arrêtera quelques instants à environ 500 m du site. A cette distance, le bruit du vent dans les pâles est encore perceptible mais couvert en quasi totalité par celui du vent environnant.

### Maisons avec vue sur éoliennes

Certains participants ont également fait observer la présence de villas récentes non loin du site. Monsieur Boyer de la Société Eolrès, qui a guidé le groupe peu après son arrivée confirmera que les villas en question ont bien été construites après l'installation des éoliennes ! Au lieu d'en souffrir, l'immobilier serait-il au contraire stimulé par la proximité du site éolien ?

Quant à la manne financière, évoquée par le gestionnaire du site Monsieur Lucien Malet au cours de son intervention adressée aux visiteurs, les chiffres sont éloquentes et confirmés un peu plus tard par un commerçant d'une commune voisine : la société Eolrès qui a construit le site de Treilles reverse chaque année à cette commune de 500 habitants la somme de 90 900 € (soit 600 000 Frs) au titre de la Taxe Professionnelle. Le Conseil Général de l'Aude et la Région Languedoc Roussillon perçoivent également une part du gâteau : environ 12 500 € (soit 82 000 Frs) pour la Région et environ 61 000 € (soit 400 000 Frs) pour le département.

Pique nique champêtre à l'abri du vent : charcuteries familiales et pâtisseries mai-

son se croisent dans tous les sens. Tout le monde a prévu large et c'est tant mieux car le grand air a creusé les estomacs !

Avant de repartir, le groupe fait une petite halte dans une cave de dégustation située juste en face de la mairie de Fitou (commune voisine de Treilles). Quand Gérard Tenoux demande à la viticultrice si les éoliennes ont fait augmenter son chiffre d'affaire, celle-ci lui répond par la négative ... tout en rendant la monnaie... Mauvaise foi ou réalité ? Toujours est-il que les éoliennes ce jour-là permettront à cette commerçante d'écouler pour 450 € de marchandise !

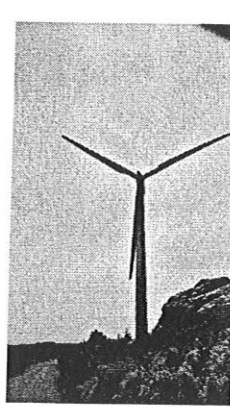
A en croire cette personne, il semblerait que le projet n'ait pas été très bien accepté par la population, du moins à ses débuts, et cela faute de communication : « Du jour au lendemain, on a vu les éoliennes sortir de terre, personne n'avait été prévenu ». Pourtant, selon Monsieur Malet, cinq années d'études auront été nécessaires pour faire aboutir le projet !

Les élus de la CCVO s'efforcent de rendre l'information accessible à tous. Mener de front tous les aspects du projet est un véritable tour de force qui nécessite de leur part une grande disponibilité compte tenu du caractère innovant de la démarche pour la vallée de l'Oule.

Avec le voyage d'étude du 22 mai, une nouvelle étape a été franchie. Parmi les voyageurs, nombreux sont ceux qui « voient déjà les pâles des éoliennes tourner sur le col de Bruis... »







# ...éoliennes...éoliennes..

## Journée « éoliennes » dans les Pyrénées orientales

Le voyage d'étude sur un site éolien, annoncé dans notre précédent numéro a eu lieu comme prévu le 22 mai. Les élus ont souhaité jouer "franc jeu" pour éviter à tout prix que le projet ne devienne tabou. Il fallait pour cela donner l'occasion à tous les habitants concernés de près ou de loin par le projet de voir un site grandeur nature afin de s'en faire une idée personnelle et réaliste.

Cette sortie était proposée aux élus mais aussi à tous les habitants des communes de Bruis, Montmorin, Ste-Marie, St Dizier en Diois, Valdrôme et La Charce.

Même si la saison des foins vient tout juste de commencer, ce matin du 22 mai quelques agriculteurs et agricultrices sont présents parmi les 43 pèlerins qui attendent le car (les Rapid Vert de Die) bien avant le lever du jour sur la place de Bruis. C'est dire si dans la haute vallée de l'Oule, la population se sent concernée par le devenir de son territoire !

A l'approche du littoral pyrénéen et aux abords de Perpignan, les éoliennes sont de plus en plus présentes dans le paysage. Et par chance, ce jour-là, le vent souffle, les pâles tournent. En toile de fond et sur la

gauche : le Golfe du Lion, tandis qu'au loin et à main droite se dessine l'arrière pays. Après cinq heures de route et 340 km, le car quitte enfin l'autoroute pour sillonner le massif des Corbières. Un peu plus tard, le convoi emprunte un chemin forestier accédant aux éoliennes. Chemin comparable aux pistes forestières qu'on trouve sur les versants de la Vallée de l'Oule, pas plus large. Les éoliennes grandissent, apparaissent au détour des virages pour disparaître de façon inattendue quelques kilomètres plus loin, ne laissant voir parfois que quelques extrémités de pâles en mouvement sur l'horizon. Au total, 16 éoliennes : décor un peu futuriste et majestueux à la fois, fortement symbolique du changement de cap de la politique énergétique européenne. En

arrivant sur le site de Treille, (non loin d'Opoul Périllos) Monsieur Joël Perge, un professionnel de l'éolien présent parmi les voyageurs fait observer que c'est tout un ensemble d'éléments qui influence l'appréciation de l'esthétique d'une éolienne, une appréciation qui reste de toute façon subjective et affaire personnelle. Aux environs, pas de pylônes électriques ni de lignes aériennes. Tout est enterré. A proximité immédiate la végétation est intacte et remarquable. Il explique également que la politique tarifaire en vigueur garanti un prix de rachat du courant d'autant plus élevé



que la production d'électricité est faible. L'arrivée sur le site est un moment fort de cette journée. L'instant est décisif car ne dit-on pas que la première impression est toujours la bonne ?

A 150 mètres environ des éoliennes, Gérard Tenoux propose aux participants de sortir du car afin d'appréhender le niveau sonore ambiant. Le bruit du vent est cadencé par le passage des pâles. Non mécanique, il rappelle plutôt celui de la mer ou d'un torrent. Pour les adeptes d'Eole, convain-

cus depuis que le projet a vu le jour du bien fondé des énergies renouvelables, les éoliennes sont perçues comme une présence amicale dynamisant le paysage, version moderne des moulins à vent d'autrefois. Pour les autres, très minoritaires parmi les personnes présentes ce jour-là en tout cas, les avis sont plus mitigés. Loin de remettre en cause les énergies propres, ils préfèrent attendre les résultats de l'étude paysagère dont le lancement est imminent ainsi que ceux de l'étude sonore pour se prononcer sur le projet.

Pollution visuelle et nuisance sonore sont en effet les deux points sur lesquels quelques habitants de la vallée restent inquiets. Tous les professionnels de l'éolien qui ont visité le col de Bruis ont quant à eux dores et déjà déclaré de façon catégorique

## Premier concert de Khéphren à La Motte Chalancon

Les sur doués de la pop, rock et country music ne sont pas tous visibles sur le petit écran ! Il fallait en effet se trouver au bon endroit, au bon moment, c'est à dire au café mottois (chez Elvis pour les intimes) et le soir du vendredi 2 mai pour faire partie des quelques deux cent personnes qui ont pu assister au premier concert du groupe Képhren, du nom de la pyramide égyptienne voisine de Khéops. Un choix délibérément symbolique puisque, comme les quatre côtés de la pyramide, les quatre membres du groupe se veulent unis pour atteindre le sommet de leur passion commune.

Mais ce qui fait la particularité de Képhren c'est aussi sa moyenne d'âge : à la guitare et au chant Alain Piccardi, mottois d'origine est l'aîné de la troupe.

Son énergie au service et à l'image de son talent ne semble jamais trouver de limites. Il lui en coûtera une corde de guitare cassée au cours d'une chanson. Les trois autres membres du groupe sont encore tous mineurs. A croire qu'ils ont appris la musique dans une autre vie ! A la batterie, Samuël Julien habite à Montmorin. C'est avec son père qu'il a appris le rythme mais aujourd'hui à 16 ans à peine, l'élève a dépassé le maître !

Livia et Marie Gottloeber 15 et 13 ans sont allemandes et installées définitivement à la Motte depuis deux ans et demi. L'une à la basse, l'autre au clavier, Livia et Marie ont aussi des voix étonnantes. Elles chantent d'ailleurs comme elles respirent depuis toujours et d'aussi loin qu'elles

s'en souviennent sans raison particulière mais « c'est de famille » puisque leur petite sœur Nina, pour l'instant encore dans le public, semble toute prête à leur emboîter le pas pour prendre elle aussi le micro !

Pas moins de deux heures et demi de concert ponctuées de grillades dans une ambiance conviviale pour ne pas dire familiale car chez Elvis « tout le monde connaît quelqu'un qui connaît... » Deux heures et de demi de concert pour un répertoire de choix branché et sixties à la fois pour tous les goûts, toutes les sensibilités. Des créations remarquables et remarquables signées de Livia, Alain et Marie : My next dream, Magic day, Tonight my dreams come true, ...



Le groupe Khéphren en concert.  
De gauche à droite : Livia, Alain, Marie et Sammuël.

Le groupe n'existe officiellement que depuis deux mois mais a déjà des tas de projets. Pour les réaliser Alain, Livia et Marie devront composer entre temps libre et vie professionnelle (ou scolaire). Sammuël quant à lui a choisi : en septembre il rentre dans une école de musique où, c'est un comble, le plus dur sera pour lui de « désapprendre » ce qu'il sait déjà d'instinct ou d'oreille afin de se frotter au solfège et acquérir les connaissances de base indispensables à la poursuite d'une carrière.

Képhren : en parler c'est bien, écouter c'est encore mieux alors rendez-vous le 21 juin pour la fête de la musique au plan d'eau du pas des ondes et un peu plus tard au mois d'août à la fête votive de la Motte Chalancon.



Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

GRAND GAULOIS POUR VOIR TRÈS LOIN	MESURE DANS UN SENS	PETITS CLAVECINS	ELLE MONTE EN TIGE	MAUVAIS CONDUCTEURS	CANTINE DES GRADES LARGES VUES
USER				BON CŒUR	
PRÉPOSITION AUTEURS					
				VIELLE VILLE	HOMMES DE CHAMBRE
ÉMARGÉS ARRIVÉE EN CE MONDE			DÉPARTÉMENT INFUSION		
POUR UN SON DE GORGE					
				ANIMÉ PISTE SABLÉE	
ENCHÂSSER TRAVAILLA	TENTATIVES LAXATIF				
			AU MILIEU DE LA BARQUE TOUBIS SPÉCIALISÉ		SERVICE DE POLICE
ÎLE DE FRANCE	PEUT ÊTRE COULANT PERSONNEL				
PENSIONNAIRES ORIENTÉE					
					POIDS À JETER

Solution du n° 29

■	S	■	E	■	E	R	■	V
M	A	N	D	A	R	I	N	E
■	P	O	I	R	E	A	U	X
T	E	N	T	■	E	N	E	
A	U	■	O	■	A	T	■	N
■	R	A	R	E	M	E	N	T
■	P	A	I	R	E	■	A	■
L	O	■	A	R	R	I	V	E
E	M	P	L	E	T	T	E	S
■	P	U	■	R	U	■	T	S
T	I	R	E	■	M	O	T	O
■	E	■	S	T	E	R	E	R
A	R	E	T	E	■	E	S	A

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village  
05150 BRUIS  
Tel: 04-92-66-04-39  
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :  
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Bibliothèque :**  
Le lundi, mardi et vendredi : de 14 h à 17 h  
et le Mercredi : de 10 h à 12 h

Dépôt légal : 98009

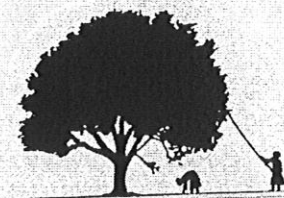
Imprimé Par Nos Soins

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.  
**NOM :**  
**Prénom :**  
**Adresse :**

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)  
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",  
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS  
**Signature :**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

# Au Fil de l'Oule...

## L'édito

L'élimination des déchets constitue l'un des défis majeurs que devront relever les élus de ce troisième millénaire.

En effet, tandis que le volume des Ordures Ménagères augmente, le coût de leur élimination est lui aussi de plus en plus élevé en raison de leur recyclage.

Pourtant, le tri sélectif ne saurait être remis en question à l'heure où le processus de dégradation de la planète est maintenant unanimement constaté et reconnu, que ce soit par les scienti-

fiques, les organisations écologiques ou encore les gouvernements eux-même.

Pour tenter de maîtriser le problème, Roselyne Bachelot, Ministre de l'environnement est en train de préparer une nouvelle loi. Là aussi la décentralisation va frapper.

L'Etat confierait aux départements la compétence de l'élimination des déchets, pour le meilleur ou pour le pire... Car ce transfert de charges sera-t-il accompagné d'un transfert de moyens ? L'ave-

nir le dira.

Mais la solution est aussi et surtout entre les mains de la population.

Les élus en appellent au civisme et à la responsabilité de chacun pour qu'au niveau local la vallée de l'Oule soit à la hauteur et montre l'exemple.

(Voir aussi pages 4 et 5 de ce numéro)

Gérard Fenoux

### Sommaire :

- P. 1 éditorial
- P. 2 à 4 journée "éoliennes" dans les Pyrénées
- P. 4 à 5 tri sélectif : recyclage tout azimuth
- P. 6 un Plan Local d'Urbanisme pour la vallée de l'Oule ?
- P. 7 vie locale
- P. 8 les produits du terroir à l'honneur
- P. 9 Bibliothèque : liens sacrés de Dominique Fabre
- P. 10 dans la vallée des ancêtres de Jean Moulin, le CACT se penche sur le thème de la Résistance
- P. 11 des musiciens de la vallée de l'Oule en concert à la Motte
- P. 12 divertissements